

# Médiathèque du Bassin d'Aurillac

## Mise en place d'un « drive » sur rendez-vous

A partir du mardi 12 mai, la Médiathèque du Bassin d'Aurillac propose un service « prêts à emporter ». Chacun pourra emprunter des documents sur rendez-vous.

La Médiathèque du Bassin d'Aurillac rouvre progressivement ses services. A compter de mardi 12 mai, un système de « drive », sur rendez-vous du lundi au samedi, est proposé pour l'emprunt de documents. Les échanges se feront dans le sas d'entrée. Un sens de circulation pour l'entrée et la sortie sera mis en place. **Chaque personne devra impérativement se munir d'un sac. Le port du masque est obligatoire.**

### Emprunt

Les adhérents peuvent ainsi réserver les documents qu'ils souhaitent soit :

- par téléphone au 04 71 46 86 36,
- sur le site internet de la Médiathèque via le compte lecteur (<https://opac.caba.fr>),
- par mail en écrivant à l'adresse : [resamedia@caba.fr](mailto:resamedia@caba.fr)

Précisez bien vos nom, prénom, numéro de carte d'adhérent et votre numéro de téléphone.

**Une fois leur commande traitée, les Médiathécaires prendront contact avec eux par téléphone pour fixer un rendez-vous.**

Les conditions de prêt restent les mêmes qu'habituellement : 15 documents maximum par carte dont 10 livres ou revues, 5 CD, 4 DVD (2 fiction, 2 documentaires ou musicaux), 2 disques vinyles et 1 jeu.

### Retour

Actuellement, quelque 23 000 documents sont prêtés. Tous les emprunts ont été prolongés : inutile de se précipiter pour rapporter les documents. Un espace dédié aux retours sera installé dans la salle d'animation.

**La boîte de retour extérieure sera remise en service à partir du lundi 11 mai.**

Un protocole de décontamination préventif avec une mise en quarantaine de plusieurs jours sera réalisé au retour des documents, avant que ceux-ci puissent être rangés et disponibles pour un nouvel emprunt.

### Inscription

Les personnes qui souhaitent s'inscrire à la Médiathèque peuvent le faire par mail en adressant leur justificatif de domicile à l'adresse suivante : [mediatheque@caba.fr](mailto:mediatheque@caba.fr)

Pour rappel, l'adhésion à la Médiathèque du Bassin d'Aurillac est gratuite pour les habitants des 25 communes, les jeunes de moins de 18 ans, les collégiens, lycéens, adultes en formation professionnelle et étudiants scolarisés sur le territoire de l'Agglomération.

Ce mode de fonctionnement sera évolutif, afin de permettre la reprise d'activité dans les meilleures conditions d'organisation et de sécurité pour le public et les agents au regard des contraintes liées à la nature du service et des espaces de l'établissement, et à la sécurité sanitaire de tous.